

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 461 - 10 décembre 1987 - Prix 2,50 F



- Atelier de réparation
- Vente de pièces détachées
- Electroménager toutes marques
- Perceuses - Jardinage
- Outillage - Accessoires

23, bd Victor-Hugo
SAINT-NAZAIRE
Tél. 40.01.94.29

Centre Commercial
des Thébaudières
SAINT-HERBLAIN
Tél. 40.94.84.30

Roland PASSEVANT

auteur de

« Journaliste sous haute surveillance »

Judi 17 décembre
à 20 h 30

Maison du Peuple
SAINT-NAZAIRE

AVEC HARDIESSE

Les communistes de Loire-Atlantique unis et déterminés

« L'union pour se défendre, l'union pour que ça change, telle est la solution aux problèmes posés aux forces populaires pour aujourd'hui et pour toute la période qui s'ouvre », ainsi s'exprimait Georges Marchais dans son allocution de clôture du XXVI^e Congrès du P.C.F.

Les communistes réunis en congrès se sont fixés cet objectif et ont décidé d'y consacrer tous leurs efforts.

Le XXVI^e Congrès a apporté un souffle purificateur dans l'atmosphère viciée de la cohabitation.

On comprend alors le dépit manifesté ça et là par les politologues de service. Les communistes, plus forts, plus unis, avec leur Direction, avec leur candidat à l'élection présidentielle, relèvent le défi. Ils disent : « La politique qui est menée n'est pas fatale. Elle est pratiquée pour les intérêts du grand capital. » Ils proposent aux gens de la changer. Ensemble.

Les communistes de Loire-Atlantique, réunis quelques jours avant le congrès au sein de leur Conférence fédérale, ont participé concrètement à cette grande stratégie poli-

tique et l'ont approuvée à 98,4 %.

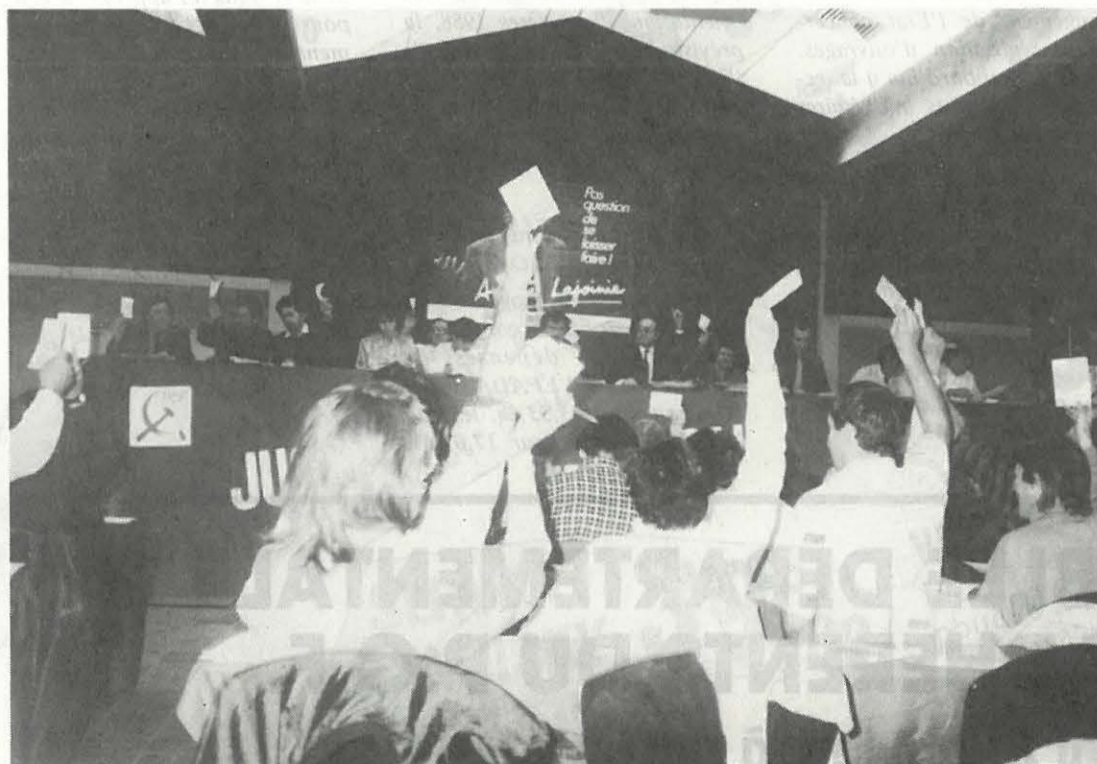
Dans notre département, 100 000 personnes sont touchées par le chômage ou tributaires de travaux précaires sous-payés. Parmi eux, 25 000 jeunes de moins de 25 ans recherchent un emploi. 20 000 autres sont « casés » dans les T.U.C., les S.I.V.P. et

d'autres stages bidons. Le pouvoir d'achat, d'une manière générale, ne cesse de se dégrader. De nombreuses suppressions d'emplois sont encore programmées. Etc., etc.

La grande majorité de la population de notre département ne peut se satisfaire des conditions de vie qui lui sont faites.

Les communistes de Loire-Atlantique vont donc aller hardiment à la rencontre des gens, conscients qu'ils offrent, avec la grande politique d'ouverture et de rassemblement de leur XXVI^e Congrès, une voie nouvelle à l'union pour le changement.

Jean PERRAUDEAU.



Une vue partielle de la Conférence fédérale du P.C.F. les 27-28-29 novembre, à Batz-sur-Mer, qui réunissait 124 délégué(e)s.

SOMMAIRE

• BASSIN
DE LA LOIRE

• BREVES BRIERE
ET PRESQU'ILE 2

• LE 8 JANVIER,
UN EVENEMENT
POUR LES
COMMUNISTES 2

• LA DIRECTION
FEDERALE DU
P.C.F. ELUE A LA
29^e CONFERENCE
FEDERALE

• LA DELEGATION
AU 26^e CONGRES 2

• INTERDITS
PROFESSIONNELS
A INDRET

• DISCRIMI-
NATION
A LA T.A.N. 5

• IMPRIMERIE DE
L'ATLANTIQUE :
OCCUPATION
DEPUIS
LE 14 SEPTEMBRE 6

BASSIN DE LA LOIRE

Les communistes s'élèvent contre le désengagement de l'Etat

Le 1^{er} décembre, s'est tenue une conférence de presse sur l'aménagement intégré de la Loire, avec la participation des élus communistes, de notre camarade Jean-Pierre Brémont, élu à l'EPALA, et de Jacques Vigier, du Groupe de travail sur la Loire, près du Comité central.

C'est Jacques Vigier qui a présenté la conférence de presse.

« D'entrée de jeu, dit-il, je voudrais particulièrement insister sur l'ampleur du sujet : cette Loire qui couvre 21 % du territoire national et concerne 1/7^e de la population française. Le bassin ligérien, c'est aussi une trentaine de départements et huit régions administratives. Ajoutons qu'avec ses 1 012 kilomètres, la Loire est le plus long fleuve de France, et le seul entièrement français, de l'Ardèche où il prend sa source, à la Loire-Atlantique où il rejoint l'Océan Atlantique.

« Le fait qu'aucune grande catastrophe ne soit survenue depuis 1856 ne doit pas faire illusion, parce qu'il faut absolument que l'aménagement du Bassin de la Loire et de ses affluents soit considéré comme une priorité dans l'aménagement du territoire national.

« C'était tout le sens du projet de loi que nous déposons le 20 décembre 1979 à l'Assemblée nationale.

« Il est évident que rien ne doit s'opposer à l'aménagement du Bassin de la Loire et de ses affluents. C'est pour nos régions une question vitale et de premier plan, pour la protection des populations, de notre économie menacée en permanence mais aussi pour son développement.

« L'aménagement du Bassin de la Loire peut être générateur d'entreprises nouvelles de toutes natures : industrielles, agricoles, touristiques donc générateur d'emplois. C'est pour son avenir un atout que nous ne laisserons pas remettre en cause.

« Voilà pourquoi dès maintenant à l'EPALA, comme d'ailleurs au ministère de l'Environnement, où nos élus ont été reçus, nous intervenons vigoureusement en sachant cependant que nous ne parviendrons à nous faire véritablement entendre que si nous avons la population informée agissant avec nous. »

Il devait citer l'intervention de Pierre Goldberg à l'assemblée de l'EPALA : « Notre première inquiétude découlait de la remise en cause des engagements financiers pris par l'Etat, notre deuxième inquiétude provenait du fait que l'Etat semblait s'orienter vers l'abandon de toute planification à l'issue du

« Nous vous avons déjà fait observer que l'Etat faisait glisser de plus en plus la charge sur l'Agence de Bassin, c'est-à-dire sur les populations du Bassin de la Loire. Pour 1987, les investissements à réaliser faisaient apparaître une participation de l'Etat de 21 %, pour l'Agence de Bassin, 18 % et 62 % pour l'EPALA et les collectivités locales qui épaulent son action. Personne ne nous a prêté, ici, la moindre attention. Nous étions les seuls à nous élever contre ce que nous prévoyions, et qui est une évidence aujourd'hui.

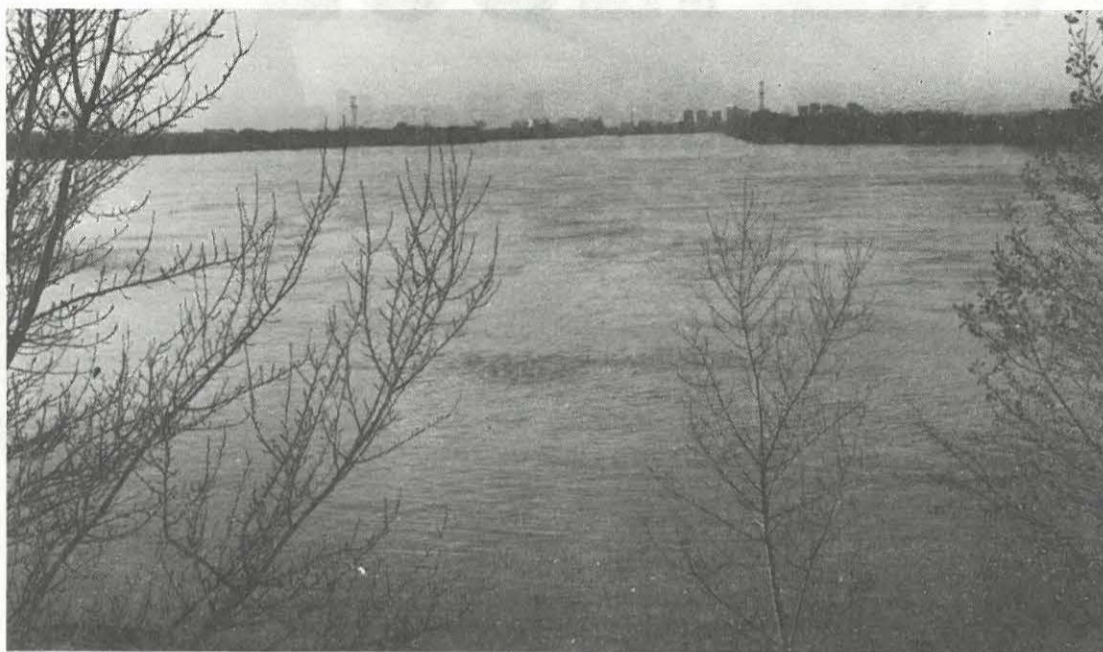
« Si nous suivons la programmation financière des dépenses pour 1988, vous nous proposez

soit 60,40 % pour les deux, l'Agence de Bassin pour 25,23 % et l'Etat seulement 14,36 %.

« Nous nous élevons contre ce désengagement de l'Etat, qui est encore aggravé si l'on prend les orientations financières 1988, où seulement 12,98 % des dépenses prévues sont à la charge de l'Etat.

« Nous exigeons, comme annoncé, le remboursement de la T.V.A. s'ajoutant à la participation à hauteur de 50 % de l'Etat avec l'Agence de Bassin.

« Nous ne pouvons nous satisfaire, Monsieur le Président, ni de la situation actuelle, ni de l'absence de démarche revendicative et combative de l'EPALA.



IX^e Plan, c'est-à-dire que plus rien ne viendrait sanctionner l'engagement de l'Etat concernant la réalisation d'ouvrages. Qu'en est-il aujourd'hui à la lecture des documents budgétaires en notre possession ?

« Du point de vue financier, le compte n'est pas bon.

En effet, quels étaient de ce point de vue les engagements de l'Etat : une participation de concert avec l'Agence du Bassin Loire-Bretagne, pour 50 % au financement des ouvrages, soit 65 %, compte tenu du remboursement de la T.V.A.

que l'Etat n'intervienne que pour 14,5 % et pour ce qui est des orientations financières 1988, la prévision de participation de l'Etat n'est que de 12,88 %. En outre, il n'est aucunement question de remboursement de la T.V.A.

« Ce n'est pas admissible.

« Au total, aménagement et acquisitions foncières confondus, soit sur les dépenses de 345 274 000 F, l'EPALA interviendrait pour 43,33 %, les collectivités locales pour 17,07 %,

« Nous alertons les populations et nous les appelons à agir pour le respect de ces engagements.

« Nous allons, quant à nous, largement informer sur cet état de fait regrettable et préjudiciable aux populations ligériennes, et multiplier les démarches auprès d'un Gouvernement, qui, dans ce domaine comme dans d'autres, fait peser sur le plus grand nombre une austérité sans cesse accrue. »

BRÈVES

M. Guichard ne manque pas de souffle...

...ou alors il est contraint de tenir compte de la presse !?

En effet, ne vient-il pas - selon la presse - d'adresser des exigences au Premier ministre Chirac, par Toubon interposé ?

« Il proteste » :

- sur la liquidation de Dubigeon ;
- sur un danger d'une prochaine liquidation de Technip ;

- sur l'indécision de construire le Car-net.

Tout cela paraît insupportable à M. Olivier Guichard. C'est sans doute les multiples protestations qui « commencent à inspirer » M. O. Guichard.

Mais nous ne manquerons pas de rappeler aux travailleurs que M. O. Guichard est l'auteur d'un rapport - à la demande du Premier ministre - dans lequel une phrase deviendra historique : « Il n'y a pas de désert sans vie, et certaines régions auraient intérêt à jouer la carte du désert. »

Alors, Monsieur Guichard, de qui se moque-t-on ?

Environnement...

Le 1^{er} décembre, les élus communistes participaient à l'inauguration de la station d'élimination des déchets de la région nantaise.

C'est en effet une très grosse opération qui vient d'être réalisée, et M. Chauty n'a pas manqué de le souligner avec force en s'inscrivant dès aujourd'hui pour une deuxième unité qui serait située à l'ouest de Nantes.

On peut toujours discuter du procédé. Ce qui attire notre attention, c'est le peu d'empressement des élus de la région nazairienne - en dehors des élus communistes - pour construire dans leur région une unité similaire, alors que tant de problèmes se posent, aussi bien à Saint-Nazaire que dans la Presqu'île Guérandaise.

C'est si vrai qu'une série de voyages ont été organisés dans divers sites de France - y compris à Monaco - alors qu'il était si facile de faire soixante kilomètres. Quant à la Presqu'île Guérandaise, la preuve est faite de l'intérêt soulevé, puisque le journal « La Presqu'île Guérandaise » ne consacre pas moins de deux pages complètes - cette semaine - sur cette question.

Espérons que les élus de la région nazairienne feront tout pour faire avancer cette question et trouver une solution qui satisfasse les exigences de notre temps.

La Brière

Après la réunion de la Commission « Milieu Naturel », nos inquiétudes sont confirmées.

En effet, nos élus Jean-Louis Le Corre et Marc Justy nous avaient fait part de leurs réserves à propos de la mise en place des nouvelles commissions au Parc régional de la Brière.

Nos inquiétudes - et les leurs - se sont trouvées confirmées. M. Saudray, qui préside la Commission des scientifiques, voit ses responsabilités élargies et la tribune de la Commission du Milieu Naturel était déjà toute une image de la « mise au second plan » des usagers.

Nous pensons vraiment que d'avoir scindé la Commission « Naturel » n'est pas une bonne chose.

C'est la tendance à vouloir écarter les usagers au profit des scientifiques, alors que l'intérêt est de les faire échanger, voire confronter leur point de vue.

Le Parc régional, n'est-ce pas la volonté ainsi réaffirmée de faire main basse - en dépit des dénégations - sur le marais indivis.

Tous les usagers doivent rester vigilants...

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES ADHÉRENTS DU P.C.F.

Vendredi 8 janvier, à partir de 18 h 30

Salle des fêtes de Basse Indre - Buffet sur place

AU 26^e CONGRES

La délégation de Loire-Atlantique

Elus par la 29^e Conférence fédérale, quinze délégué(e)s représentaient notre fédération au Congrès ; ce sont les camarades : Bazille Michel, Bontemps Gilles, Busson Joël, Cavalié Magali, Constant Claude, Doussin Serge, Lucas Dominique, Jaques Nicole, Auffray Gaston, Martin Babette, Rastel Gérard, Riou Pierre, Teillant Jean-René, Vince Yann, plus un délégué qui, pour des raisons professionnelles, nous ne publions pas le nom. Pour cette raison, ce camarade élu au Comité et au Bureau fédéral ne figure pas dans les listes ci-contre.



Yves COTONEC n'est plus

Notre camarade Yves Cotonec est décédé dans sa 80^e année. Mercredi, ses camarades et amis accompagnaient Yves une dernière fois. Vétérans du P.C.F., Yves a adhéré en 1938. Toute sa vie, il a été un ardent diffuseur de « l'Humanité » et de « l'Humanité-Dimanche ».

A sa femme, à notre camarade André, nous adressons nos sincères condoléances.

CONCOURS DE BELOTE

organisé par
Les Amis de la Commune,
la cellule Chauvin

SAMEDI 12 DECEMBRE
14 heures

Centre social des Bourderies

Inscription 30 F sur place. Lot à tout participant

LA DIRECTION FEDERALE ELUE A LA 29^e CONFERENCE FEDERALE

Le Secrétariat :

Gilles Bontemps, secrétaire de la fédération ; Joël Busson, propagande et communication ; Jean Perraudeau, organisation ; Jean-René Teillant, entreprises.

Le Bureau :

Bontemps Gilles, Busson Joël, Doussin Serge, Dronval Louis, Guillé Marcel, Le Gac Loïc, Magre René, Perraudeau Jean, Rastel Gérard, Rica Michel, Rince Gérard, Rousseau Jacques, Teillant Jean-René, Trarieux Catherine, Vince Yann.

Le Comité fédéral :

Baron Alain, Bontemps Gilles, Busson Joël, Cavalié Magalie, Constant Claude, Doussin Serge, Dronval Louis, Gouty Michel, Guilbaud René, Guillé Marcel, Ledus Marcel, Le Gac Loïc, Le Hérissé Joëlle, Léon Didier, Leroy Mado, Lucas Dominique, Lucas Jean-Claude, Magre René, Martin Jean-Yves, Moreau Michel, Morinière Patricia, Perraudeau Jean, Rastel Gérard, Rica Michel, Rince Gérard, Robert Paul, Rocher Maurice, Rousseau Jacques, Sagot Nadine, Teillant Jean-René, Texier Guy, Tillard Philippe, Trarieux Catherine, Vince Yann.

La Commission de contrôle financier :

Jaques Guy, Favreau Christian, Troadec Rémy.

LES CADEAUX C'EST CHEZ

Auchan

LA TVA SUR LES DISQUES ET CASSETTES BAISSE, NOS PRIX AUSSI :

• COFFRET DE 3 DISQUES PHONOGRAM
(Hallyday, Gainsbourg, Lama, Ferrat, Montand, Balavoine...) **79F₉₅**

CASSETTES VIDÉO ENREGISTRÉES **49F₀₀**

à partir de

Exemples :

- Les DON CAMILLO **49F₀₀**
- RAMBO I **69F₀₀**
- BUGS BUNNY, TITI ET GROS MINET... **139F**
- LE NOM DE LA ROSE **169F₀₀**

SERVICE A FONDUE

"LE MIRONTON"

Caquelon en fonte émaillée "cerise" ou "chamois", avec 6 fourchettes

94F₉₀

PERCEUSE SANS FIL "PERFORM"

Visseuse et dévisseuse. Batterie à charge rapide 3 h. 600 trs/mn. Livrée avec embouts de vis-sage et chargeur.

199F₀₀

SERVICE A WHISKY

"EXECUTIVE"

6 verres
+ 1 carafe à bouchon

39F₀₀

OPERATION VELOS

VELO DAME RETRO

"REMBRANDT"

5 vitesses. Cadre renforcé. Type hollandais. Roues de 650. Porte-bagage + fixe-paquet + béquille



899F₀₀

VELO CROSS "BMX"

Roues de 20
pouces à
bâton.



399F₀₀

LES
GEO
N - LOCATION
n
ION
des Ondines
gare routière)
SAULE
60.33.89

Pour Noël et la St-Sylvestre **PENSEZ**

CHRISTINE COIFFURE A DOMICILE

Hommes et femmes - Mise en plis - Couleurs - Mèches, etc.
Un simple coup de fil et Christine se déplace

POUR VOUS COIFFER du lundi au samedi,
région Saint-Nazaire
et Presqu'île

TEL. 40.66.54.40

BIENTOT NOËL

L'année 1987 se termine et, comme les précédentes, elle n'échappe pas aux traditionnelles fêtes « de fin d'année ». C'est la période des réveillons, des réceptions familiales.

C'est la période des cadeaux, et des millions d'enfants seront en extase devant les jouets déposés dans les sabots et souliers, et cela, sous l'œil amusé des parents ou du grand frère et de la grande sœur qui « n'y croient plus ».

Si Noël fait la joie des petits, il n'en reste pas moins que les grandes personnes sont aussi sensibles à la coutume des cadeaux, quelle que soit leur

valeur. Autant de joie se lit dans les regards, qu'il s'agisse d'offrir ou de recevoir.

**

Amis lecteurs, nous nous permettons de vous guider dans votre choix, en vous conseillant d'aller chez les annonceurs des « Nouvelles de Loire-Atlantique ». Le meilleur accueil vous sera réservé. Et joyeux Noël à tous !

Prime

de fin d'année
et 13^e mois

Les primes de fin d'année, et spécialement le 13^e mois, constituent un supplément appréciable du salaire. Les luttes revendicatives ont permis le versement de telles primes dans diverses branches professionnelles et dans un nombre important d'entreprises.

Cet appoint de fin d'année au salaire est donc légitime à plus d'un titre. D'abord parce que la période des fêtes incite à de plus grandes dépenses : cadeaux, jouets, repas familiaux, de groupe, distractions et réjouissances diverses, etc., dont il est normal que chacun profite, y compris les travailleurs et leur famille. Et le salaire ordinaire ne peut pallier à cela, à moins de nouveaux sacrifices en d'autres domaines.

Ensuite parce que la période de fin d'année est généralement celle des bilans des entreprises, et il est normal qu'à cette occasion, les travailleurs revendiquent une part supplémentaire du produit de leur travail.

Certains employeurs tentent souvent de donner à ces primes un caractère aléatoire en les qualifiant de gratifications « exceptionnelles » ou « bénévoles ». Les travailleurs s'efforcent au contraire de garantir leur rémunération car, quelle que soit son appellation, la prime de fin d'année constitue bien une contre-partie du travail fourni et un élément du salaire sur lequel ils doivent pouvoir compter.

Les primes de fin d'année ne sont pas dues en vertu de la loi, mais leur attribution peut résulter :

- de la convention collective ;
- du contrat individuel de travail ;
- d'un engagement de l'employeur consigné par écrit ;
- d'un accord verbal de l'employeur ;
- ou même d'un usage existant dans l'entreprise.

INTERDITS PROFESSIONNELS

A l'Arsenal d'Indret, une militante victime d'un berufsverbote

Ce n'est pas en R.F.A. mais en Loire-Atlantique, plus précisément en Basse-Loire, à Indret, qu'est en train de se mettre en place un interdit professionnel.

En effet, la Direction de l'Arsenal et donc avec elle, le ministère des Armées, a décidé d'appliquer un interdit professionnel à l'égard de Noëlle Moysan, membre du P.C.F., membre du bureau syndical de la C.G.T., qui exerce depuis dix ans au bureau d'études de l'Arsenal.

La raison de cette atteinte grave à la liberté est tout simplement l'appartenance au P.C.F. et la bonne activité syndicale au sein de la C.G.T.

C'est si vrai que Noëlle vient de se voir reconnaître ses compétences professionnelles puisqu'elle est la première sur la liste d'aptitudes pour une nouvelle promotion.

Et c'est ce moment-là que la Direction de l'Arsenal choisit pour déplacer Noëlle Moysan du bureau d'études à un magasin isolé dans l'entreprise.

A travers Noëlle Moysan, c'est l'ensemble de l'organisation syndicale C.G.T. qui est visé ainsi que son orientation de classe dans la défense des salariés et de l'entreprise.

D'autre part à travers Noëlle Moysan, on veut tenter d'intimider le P.C.F. qui se bat pour

la justice, la liberté, la paix y compris dans l'entreprise.

Déjà près de 700 salariés d'Indret ont signé une pétition pour s'opposer à cette mutation arbitraire.

La cellule d'Indret appelle l'ensemble des salariés à faire céder la Direction et à lui imposer le respect de la liberté d'opinion et l'application du droit syndical.

De son côté, la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français a adressé au directeur d'Indret et au ministre des Armées, un télégramme de protestation.

Dans le même temps, elle a assuré la C.G.T. d'Indret de son total soutien.

A LA TAN,* J.-P. PROU OU LE CONDUCTEUR INTERDIT DE DIRECTION

Jean-Pierre Prou, secrétaire du syndicat C.G.T., conseiller municipal communiste de Nantes entre 1977 et 83, se voit refuser un poste conforme à sa qualification pour « incompatibilité » entre la politique d'encadrement... et ses opinions... ».

* Transports de l'Agglomération Nantaise.

DES CRAYONS, PAS DE CANONS



En l'espace d'une semaine, le mouvement des étudiants et lycéens se manifeste avec force. Vendredi 4 décembre, il s'agissait d'honorer la mémoire de Malik Ousseki et de revendiquer « de l'argent pour l'éducation, pas pour la guerre ». De condamner les matraqueurs qui ont assassiné Malik il y a un an, et Lucien Barbier aujourd'hui. Aujourd'hui 10 décembre, par milliers, à Nantes et dans le département, les jeunes luttent pour que le projet Devaquet, chassé par la grande porte, ne revienne pas à petites doses. Les communistes soutiennent ce mouvement, les jeunes et étudiants communistes y prennent toute leur place. Quelle plus belle illustration de ce que notre 26^e Congrès avait au cœur de ses débats.



**PLAISIR D'OFFRIR...
GAI ! UTILE ! INATTENDU !
VOUS TROUVEREZ
DES TAS
D'IDEES CADEAUX
à la
MAISON DU RIDEAU
41, rue de la Paix - SAINT-NAZAIRE**

P.G. ☎ 40.24.81.89

ANNAGE — INSTALLATION — VENTE — S.A.V.
INTERVENTION RAPIDE — VEHICULE RADIO

• ANTENNE TV FM
• SERRURERIE
• VOLETS ROULANTS
• BAIES ALU
• TAPISSERIE
• PEINTURE



**VENTE DIRECTE
AUX COLLECTIVITÉS
PRIX D'USINE**

Salle équipée pour initiation
à la pose des papiers peints,
tissus collés, tissus tendus

magasins à votre service

bis, rue Fouré — 44000 NANTES
Tél. 40.47.78.80 et 40.47.08.78

**VEZ APPRENDRE CHEZ NOUS
JE VOUS VOULEZ RÉUSSIR CHEZ VOUS**

IMPRIMERIE ATLANTIQUE

Depuis le 14 septembre, les salariés occupent leur entreprise

Les salariés avec leur syndicat C.G.T. occupent leur entreprise : l'Imprimerie de l'Atlantique, depuis le 14 septembre 1987.

Par leur lutte, ils s'opposent à la casse de leur entreprise et à leurs licenciements.

L'Imprimerie de l'Atlantique est viable.

Le syndicat C.G.T. a élaboré un plan de relance qui prend en compte :

— les journaux, revues, magazines, etc., déjà réalisés dans l'entreprise ;

— les besoins en communication et d'informations des populations.

Une étude publique du patronat du livre établit que le parc « rotatives » dans le labeur à Nantes est inférieur aux besoins.

D'ailleurs, plus aucune publication, journaux gratuits, magazines, revues, mise à votre disposition n'est imprimée à Nantes depuis la casse de l'imprimerie.

Répondre à la satisfaction de ces besoins, c'est possible à Nantes avec l'Imprimerie de l'Atlantique.

Le 7 décembre, la Cour d'appel de Rennes statuera

sur le sort de l'entreprise.

Les salariés en lutte, quelle que puisse être la décision du Tribunal, ne renonceront pas, avec toute la C.G.T., à leur lutte et à la forme de lutte.

Imprimer journaux, magazines locaux à Nantes, c'est possible !

Encore faudrait-il que l'outil de travail de cette entreprise soit maintenu.

La C.G.T. s'y emploie.

C'est ainsi que, conscients que la négociation du plan de relance de l'Imprimerie de l'Atlantique élaboré par la C.G.T. se pose en terme de lutte, les travailleurs de celle-ci ont occupé la médiathèque pour faire connaître leur dossier à l'opinion publique et faire grandir l'exigence de négociations qui est la seule voie réaliste pour régler le conflit.

GAZ DE FRANCE. TOUTE NOTRE ENERGIE EST POUR VOUS.



MGTB Moradpour Guider Tréguer Bely

COUËRON, UNE CITÉ OÙ L'ON SAIT S'AMUSER



Ce superbe Corso 1987 rivalisa de grâce et de variété avec les corsos précédents.

Voici l'une des magnifiques réalisations de notre camarade Claude Robert, rue de la Jannaie.

Avec quelques amis, il a préparé ce bijou en cogitant... Son succès est dû en partie à sa chère épouse Moricette, à Dany Ramos et à Gislaine Le Naoure. Quel éclat, quels costumes, quel tableau de maître ! C'est Couëron, quasi impensable de qualité, de style et d'harmonie. C'était **Cléopâtre**. Et pourtant, Claude nous a confié que le **Corso fleuri du 18 septembre 1988** surpassera les meilleures réalisations depuis 1966.

Jamais spectateur ne sera aussi satisfait ! Rendez-vous le **18 septembre 1988 à Couëron !**

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
M. PRODEAU, J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987